

# Mouthiers-sur-Boëme

N° 191  
Juin  
2000

**BULLETIN**  
**d'Information Locale**  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boëme



«Du haut de ce rond-point, 150 siècles vous contemplent» (Photo Eliane PORTE).

## SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 11 mai .....	p 2
Gros Plan :	
Les Caisses d'Epargne.....	p 3
Joli moi de Mai.....	p 4
Infos officielles .....	p 5
Centre Social Infos .....	p 6
Centre Social Infos et divers ....	p 7
Etat Civil .....	p 8
Agenda .....	p 8

---

Equipe de rédaction :  
L-P Carrier, B. Gervais  
J-Y Le Turdu, J. Révéreault

---

Mise en page et impression :  
Composervices Angoulême  
RC 86 B 0280

## LE MOT DU MAIRE

Les manifestations ont été nombreuses sur notre commune en MAI et toutes ont été couronnées d'un réel succès.

Tout d'abord, la journée Portes Ouvertes du Cercle des Aînés le 7 mai qui a rassemblé, comme à l'accoutumée, tous les membres du club qui offrent à la vente leurs réalisations de l'année. Le fruit de ce travail et de la tombola doit être ensuite utilisé pour réduire la participation de chacun aux divers voyages ou manifestations organisés par le Club.

Le Samedi 13 Mai avait lieu la fête du Skate organisée par les jeunes monastériens. A noter cette année une très grande prise en charge par leurs soins, même s'ils avaient pouvoir compter sur l'aide du Centre Social.

Le S. S.C.M. Football était associé à cette manifestation, et nous pouvions voir pratiquer sur le terrain, divers jeux de ballons, pratiqués par les enfants de l'école de football.

Dans le cadre du festival de Musiques Métisses, toutes les écoles de l'intercommunalité ont pu apprécier le spectacle donné par un groupe d'artistes maliens. Le 26 mai au soir, l'A.C.D.L. de Roullet a organisé une soirée plus spécialement destinée aux adultes. La salle des fêtes de Roullet étant en cours de travaux suite au sinistre tempête, le dîner et la présentation se sont déroulés dans notre salle polyvalente avec une grande participation des habitants des quatre communes.

Le week-end du 20 et 21 Mai, la section football du S.C.M. organisait pour la onzième fois le tournoi des moins de treize ans. Coup de chapeau à Monsieur Combeaud qui est à l'origine de cette manifestation, et félicitations au club pour la qualité de l'organisation.

A noter que l'équipe première du club a fait une très belle saison et remonte ainsi «en excellence». Cette même équipe a disputé le 27 Mai en soirée la finale de la coupe de la Charente au stade Lebon, et les supporters étaient très nombreux dans les tribunes.

La rencontre s'est hélas soldée par la défaite de notre club, mais très honorablement, puisqu'un seul but a pu être marqué par l'équipe de la J.S Gond qui va évoluer en promotion de Ligue la saison prochaine, soit une division au-dessus de Mouthiers.

Le vendredi 26 mai, nous inaugurions le rond-point du «Peuplier major», cérémonie à laquelle vous aviez tous été conviés par le précédent bulletin. Merci à tous ceux qui ont pu se libérer pour être présents. Les différents discours et commentaires entendus ce soir là, nous ont fait chaud au cœur, et qui sait ! Cette création aura peut-être un impact positif sur les futurs projets communaux ou départementaux.

Cécile FORGERON

# LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 11 mai 2000

## ACHAT DE TERRAINS

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal la dernière proposition de vente de parcelles boisées sises au «champ michel» appartenant à Monsieur CHALON, qui accepte le prix de vente de 10 000 francs pour les deux parcelles d'une superficie totale de 1ha 17a 90. Le Conseil Municipal décide d'acquérir ces deux parcelles pour le prix indiqué.

## LOGEMENT DE FONCTION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Suite au départ de Monsieur CARRIER, occupant le logement de fonction de l'école, le Conseil Municipal décide d'attribuer le logement à M<sup>e</sup> GESSON Evelyne, professeur des écoles à Moutiers, à compter du 1<sup>er</sup> août 2000, pour un montant mensuel de 1 500 Francs, à charge pour elle d'effectuer une surveillance régulière du groupe scolaire.

## LOGO COMMUNE

Parmi plusieurs modèles de logos proposés au Conseil Municipal, un a particulièrement retenu l'attention. Quelques modifications devront y être apportées, et il sera à nouveau soumis à l'assemblée délibérante pour un choix définitif.

## RAPPORT D'ACTIVITE DU S.I.A.H. DE LA CHARRAUD

Le Conseil Municipal prend acte des rapports d'activité 1998 et 1999 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Charraud, présentés par M.BOUREAU.



(Photos Alain PORTE)



Le pont du Grand Guillon, côté piles ; il prendra son tablier en juin.

## ETUDE IMPACT SONORE A LA SALLE DES FETES

Après exposé du résultat de l'étude d'impact sonore réalisée par le bureau d'étude ACOUSTEX, le Conseil Municipal décide de faire exécuter les travaux préconisés pour réduire le bruit, à savoir :

- remplacement des portes des locaux de rangement situés au fond de la salle ;
- remplacement des vitrages sanitaires ;
- remplacement de la porte latérale avec création d'un sas.

## CONCOURS 2000 LIGUE URBAINE ET RURALE

Le Conseil Municipal décide d'inscrire la Commune au concours 2000 de la ligue urbaine et rurale doté de prix et de diplômes, portant sur le thème «Entrées de villes», en présentant un dossier concernant le giratoire du «peuplier major».

## ANALYSES PUITS ET FONTAINES

Le Conseil Municipal décide de faire analyser par la DDASS les fontaines du «Brisset» et du «Grand Guillon».

## ENFOISSEMENT DES DECHETS RADIOACTIFS

Considérant que les projets d'enfouissement des déchets radioactifs sont une menace pour l'image de notre département, tant du point de vue environnemental qu'économique ;

Considérant qu'il est impensable de laisser courir des risques aux générations futures ;

Le Conseil Municipal refuse l'idée d'enfouissement, et décide d'adhérer

collectivement à la Coordination Nationale des élus opposés à ces projets, pour une cotisation annuelle de 100 francs.

## GESTION DES DECHETS MENAGERS

Le Conseil Municipal demande à Mme le Préfet de soumettre à enquête publique un projet de plan départemental comportant :

- des dispositions concourant à réduire le volume des déchets à la source ;
- des propositions alternatives à l'incinération comme moyen de traitement et de stockage des déchets après valorisation matière ;
- des indications claires sur les effets préjudiciables pour la santé de l'homme et de l'environnement, ainsi que des mesures prises pour prévenir ou compenser ces effets.

## PYLONNE BOUYGUES

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à la demande d'implantation d'un pylône de radiocommunications Bouygues, pour les raisons suivantes :

- hauteur du pylône trop importante (30 mètres) ;
- emplacement (le bois des brandes) nuisant à la qualité de l'environnement.

## CAISSE D'EPARGNE

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à la demande de la Caisse d'Epargne sollicitant la commune pour la souscription de parts sociales (voir gros plan).

## GROS PLAN

## Les Caisses d'Epargne

Les Caisses d'Epargne disposent depuis le 1<sup>er</sup> janvier d'un statut, alors que leur création remonte à 1818 et que le statut d'établissement de crédit leur a été conféré au début des années 1980 (notamment par la loi bancaire de 1984). La question de la propriété du capital restait à traiter.

Le législateur a transformé les Caisses d'Epargne en banques à statut coopératif (loi n° 99-532 du 25 juin 1999, relative à l'épargne et à la sécurité financière).

Les collectivités territoriales peuvent devenir sociétaires des Sociétés Locales d'Epargne (SLE) implantées dans leur aire géographique.

Le décret n° 2000-221 du 8 mars 2000, relatif à l'attribution des parts sociales des SLE aux collectivités territoriales, précise les modalités de

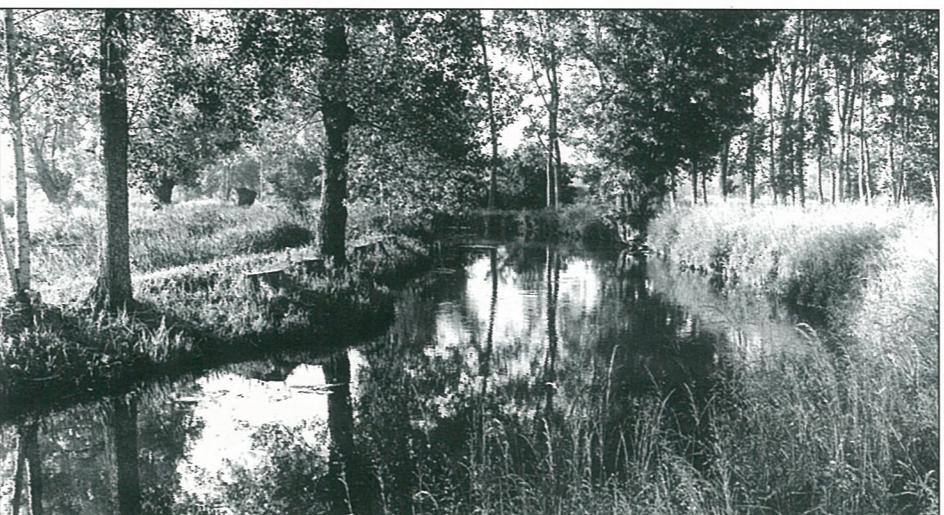
demande de souscription au capital initial.

Ainsi, cette demande doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> juin prochain, en précisant le montant des parts sociales que la collectivité territoriale souhaite acquérir.

Cette souscription permettra à chaque collectivité, propriétaire de parts sociales de(s) SLE :

- de percevoir le dividende annuel distribué à partir des résultats ;
- d'être régulièrement informé sur les activités de la société coopérative et de participer aux votes de l'assemblée générale.

11 sociétés locales d'épargne seront constituées en Poitou-Charentes dont celle d'Angoulême, dont la zone géographique comprend Moutiers.



(Photo Alain Porte)

## PARLONS-EN...

### NOS AMIES LES BETES

**N**os amies les bêtes, dont nous sommes les maîtres.

**N**os amis les chiens dont le métier n'est pas de garder un troupeau, ou l'occupation passagère de participer à une action de chasse, n'ont pas, au regard de la loi, à se trouver seuls à plus de 200 mètres d'une habitation, hors de la sur-

veillance de leurs maîtres. Les chats ont plus de marge, puisqu'ils peuvent divaguer jusqu'à 1000 mètres.

**S**inon ils risquent la mise en fourrière, à la demande du maire ou des propriétaires des propriétés privées dans lesquelles ces animaux se sont introduits. Ce qui serait vraiment trop bête ! ■

## INTERCOMMUNALITE

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Charraud

Ce Syndicat associe LA COURONNE, MOUTHIERS, SAINT MICHEL, TORSAC et VOEUIL et GIGET. Son but est de financer et réaliser les travaux d'aménagement hydraulique du bassin de la Charraud avant que celle-ci ne se jette dans la Charente à Saint Michel.

Au cours de l'année 1998, les travaux suivants ont été réalisés :

- Nettoyage de la Charraud sur les communes de Torsac (aval) et de Voeuil (amont), entre le Pont de la Frezanne et la R.D. 674 (bourg de Voeuil) et la poursuite du partenariat avec le S.I.A.H. de la Boëme dans le cadre de la convention de mise à disposition du personnel d'entretien estimé à 94 000 F.
- Travaux divers de curage et de suppression d'embâcles pour un montant de 20 000 F sur la Charraud pour un montant T.T.C de 114 000 F.
- Travaux de curage du canal du moulin de Breuty et notamment l'enlèvement des envasements sous le Pont de Breuty, estimés à 7000 F.

Ces travaux ont été cofinancés par l'Agence de l'eau pour 50 400 F, le Département pour 37 800 F.

En 1999 ont été réalisés les travaux suivants :

- Travaux de curage du bief de Lacroix à Saint-Michel ;
  - Le nettoyage de la Charraud sur les communes de Voeuil (aval), Moutiers et La Couronne (amont), de la R.D. 674 (bourg de Voeuil) au lieu dit "Poulet" avec poursuite du partenariat avec le S.I.A.H. de la Boëme dans le cadre de la convention de mise à disposition du personnel d'entretien, estimé à 98 000 F ;
  - Reconstruction du pont du bief du moulin de Breuty ;
  - Réfection de la vanne de décharge du bief du moulin de Breuty ;
  - Réfection de la vanne de décharge du moulin de Boisseau et travaux annexes.
- Pour ces travaux, le SIAH a reçu des subventions : l'Agence de l'eau pour 23 600 F, le Département pour 156 800 F, la Région pour un montant de 40 000 F. Le reste des travaux est pris en charge par les communes, au prorata de la longueur du cours d'eau les traversant ; soit pour Moutiers 5,3 %.

## JOLI MOI DE MAI

Ils ont été finalistes de la Coupe de la Charente 2000 et ils montent en excellence.

### Bravo le Sporting Club de Mouthiers.

Félicitations aux joueurs de toutes les équipes, aux entraîneurs, aux dirigeants et à tous les bénévoles au service du Club.



**En bas de gauche à droite :** Hervé Faillat, Mickael Ménégini, Sébastien Dutot, Dominique Géraud, Christophe Meslier, Michael Robert, Frédéric Delsouq, Pierre Desvages.

**Debout, de gauche à droite :** Thierry Michaud, Bertrand Lucas, Stéphane Geoffroy, Fabrice Chauveron, Laurent Damien (entraîneur), Grégory Favreau, Manu Soulard, Philippe Jouneau, Richard Boredon, James Billou.



Le tournoi des moins de 13 ans.



## INFOS OFFICIELLES...

### SPECTACLE ÉCOLE MATERNELLE

Les enfants et le personnel de l'école maternelle seront heureux de vous accueillir à leur spectacle de fin d'année dans la salle polyvalente.

**Samedi 17 juin  
à 20 h 45**

### INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu **les lundi, mardi et vendredi de 16 heures 30 à 17 heures 30**.

Ou sur rendez-vous en téléphonant au 05.45.67.92.84

Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

**Du lundi 5 juin  
au vendredi  
30 juin**

### INSCRIPTION À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Elle est obligatoire pour tous les enfants sortant de la Maternelle.

Elle aura lieu à l'école élémentaire

**(sauf le vendredi 16 et le vendredi 23 juin).**

Pièces à fournir :

- Pour les enfants habitant une autre Commune :
  - livret de famille
  - carnet de santé
  - accord de la Commune du lieu d'habitation
  - autorisation d'inscription délivrée par la Mairie de Mouthiers
- Pour les enfants habitant la Commune :
  - livret de famille
  - carnet de santé

### INFORMATIONS AGRICOLES

### PRIME À L'ABATTAGE

Une prime à l'abattage des bovins est instaurée à partir de 2000 pour contribuer à compenser la baisse du prix de la viande bovine sur le marché communautaire. Il s'agit d'une prime à l'abattage c'est à dire qu'elle ne concerne que les animaux destinés à la boucherie en vue d'une consommation humaine.

**Qui peut demander la prime à l'abattage des bovins ?**

Tout éleveur qui a détenu dans son exploitation, pendant au moins 2 mois, un bovin éligible qui a été abattu ou exporté vers un pays tiers (en dehors de la CEE) dans un délai de moins d'un mois après la sortie de l'exploitation peut demander la prime à l'abattage. Pour les veaux abattus avant l'âge de 3 mois, la durée de détention est ramenée à 1 mois.

L'abattage ou l'exportation doit intervenir entre le 01/01 et le 31/12/2000.

Les bovins exportés vers un pays de la CEE et qui ne seraient pas abattus dans le mois qui suit la sortie de l'exploitation ne sont pas primables.

**Quels animaux peuvent être primés, et quels sont les montants de la prime ?**

Pour être éligible à la prime, le bovin doit répondre à des conditions d'âge, de poids (uniquement pour les

veaux), de maintien dans l'exploitation du demandeur et d'abattage ou d'exportation dans un délai proche de la date de sortie de l'exploitation.

**Combien d'animaux peuvent être primés ?**

La demande doit être établie pour au moins 2 animaux.

**Où et quand doit être déposée la demande ?**

**Combien de demandes peuvent être déposées ?**

Au maximum 4 demandes par campagne (du 01/01 au 28/02).

#### OBLIGATIONS :

- poser à chaque oreille du bovin une marque auriculaire agréée
- tenir à jour le registre des bovins.

#### FORMULAIRES :

Les formulaires de demande sont disponibles à la D.D.A.

#### MONTANTS DE LA PRIME :

Veau : 111,51 francs

Autre bovin : 177,11 francs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie ou à la DDA.

**La demande doit être déposée à la DDA dans un délai de 6 mois à partir de la date d'abattage ou d'exportation et, pour tout abattage ou exportation entre le 01/09 et le 31/12/2000, au plus tard le 28/02/2001.**

## CENTRE SOCIAL INFOS...

### CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ

#### L'ACCUEIL :

Le Centre de Loisirs d'été du Centre Social CBC sera ouvert.

Un accueil est prévu sur les 4 communes de l'intercommunalité :

7 h 30 - 8 h 30 et 18 h - 18 h 30 à Vœuil-et-Giget et Sireuil.

7 h 30 - 9 h et 17 h 30 - 18 h 30 à Mouthiers-sur-Boëme et Rouillet-st-Estèphe.

Les enfants en école maternelle cette année seront accueillis à Mouthiers.

Les enfants en école primaire cette année seront accueillis à Rouillet.

Les transports d'une commune à l'autre seront assurés par nos soins.

#### LES THEMES :

Les maternels voyageront dans le temps, pour aller visiter le moyen-âge.

Les primaires s'essaieront à la Comédie Musicale avec Starmania.

Diverses activités sont prévues tout au long du séjour : activités manuelles, du sport (été actif pour les primaires à partir de 8 ans), des grands jeux, des sorties baignades, **tous les mercredis pour les petits, tous les jeudis pour les grands.**

#### DES CAMPS POUR LES GRANDS ET LES PETITS :

**CAMP KAYAK :** Pour les 11-15 ans à Montignac

**Du 10 au 13 juillet**

**CAMP CIRQUE :** Pour les 8-10 ans à Rouillet. Initiation au jonglage et art clownesque

**Du 10 au 13 juillet**

**CAMP MER :** Pour les 8-10 ans à La Teste. Surf - jeux de vagues

**Du 17 au 21 juillet**

**CAMP PONEY :** Pour les 4-6 ans à Torsac

**Du 18 au 20 juillet**

**CAMP EQUITATION :** Pour les 7-10 ans à Torsac

**Du 24 au 28 juillet**

**CAMP QUAD :** Pour les 11-15 ans à Marsac

**Du 24 au 28 juillet**

**CAMP ACROBRANCHE :** Pour les 8-10 ans et les 11-15 ans

**Du 31 juillet  
au 4 août**

Escalade dans les arbres.

Des activités Ados seront mises en place du 3 juillet au 4 août 2000 : sorties baignades, quad, arts plastiques, sport, bowling, ...

Pour plus de renseignements contacter le Centre Social CBC au 05.45.67.84.38

### AIDE AUX VACANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil Général accorde des aides aux vacances pendant l'été pour les enfants des familles en difficultés inscrits dans un Centre de vacances ou de loisirs agréé jeunesse et sports.

#### COMBIEN ?

260 F à 460 F par enfant, en fonction des ressources.

#### COMMENT ?

En remplissant un dossier à votre disposition à la mairie.

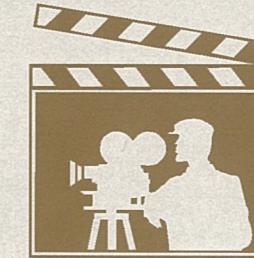
**Dès maintenant  
et avant le  
8 septembre**

## CENTRE SOCIAL INFOS...

## et divers

#### CINÉMA MJC

**Taxi 2**  
à 20 H 30



**Mardi  
6 Juin**

### FESTIVAL DE LA VOIX - Programme

**ZIG ZAG** 20 h 45 - à la MJC MOUTHIERS

**AMADEUS** (Notre-Dame de Paris) - 20 h 45 - Eglise de MOUTHIERS

**LAPUTARRAK D'USTARITZ** Chœurs basques - 20 h 45 - Eglise de MOUTHIERS

**CHANTE BOIXE & CHORALE DES EAUX CLAIRES** 17 h - Eglise de VOEUIL

**Jeudi  
6 Juillet**

**Vendredi  
7 Juillet**

**Samedi  
8 Juillet**

**Dimanche  
9 Juillet**

#### TARIFS :

**Adhérents M.J.C. :** 1 concert 50 F - 4 concerts 150 F - moins de 12 ans 25 F.

**Non adhérents M.J.C. :** 1 concert 60 F - 4 concerts 180 F - moins de 12 ans 30 F.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le Centre Social CBC au 05 45 67 84 38

### RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	PILOTE	RENDEZ-VOUS MOUTHIERS CH. FOIRE	LIEU DE LA RANDO	POINT DE DÉPART	... ET HEURE	NOMBRE DE KM
S10-d11-l12 juin	Alain Bonnet	Week-end en Vallée d'Aure	Inscription auprès d'A. Bonnet avant le 1 <sup>er</sup> mai			
Dim. 11 juin	Gérard Discour	Rallye pédestre sur Mouthiers				
Dim. 18 juin	Robert Tranchet	8h30 Rando vallée de l'échelle. Repas possible ; animations l'après midi	Torsac	Eglise	9h au choix	
Dim. 25 juin	Gabriel Sourisseau	8h15 Après midi festival du patois charentais à Pouignac. Pour ceux qui veulent y assister, prévoir un pique-nique.	Curac	Eglise	9h 12	
Vend. 30 juin	Alain Bonnet	21h (rando nocturne) Mouthiers (prévoir lampe)	Mouthiers	Champ de foire	21h15 env. 10	
Dim. 10 sept.	Jean-Paul Chabaud	8h Lignières-Sonneville	Logis de Luchet	9h 11		
Dim. 17 sept.	Nicole Girardeau	8h (circuit des 13 fontaines)	Burie	Hôtel de ville	9h 16	

Dans le cadre des journées du patrimoine, à 15h visite de l'abbaye de Fontdouce. Prévoir pique-nique dans le sac.

#### Renseignements

**05 45 67 92 53**

*Sentiers  
de  
Boëme*

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOOT

Elle aura lieu le 16 juin à 20 heures 45, à la M.J.C. Auparavant les membres du club auront été reçus à la Mairie par la municipalité.

**Vendredi  
16 Juin**

### SERVICE PATRIMOINE - PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

**Visite à la Torche de l'église de Mouthiers.**

**Mercredi  
19 Juillet  
à 21 h 30**

## ETAT CIVIL

### Naissances

- Le 5 mai 2000 : Tony BENOIT  
«Les Erableaux»
- Le 5 mai 2000 : Théo BRANCHU  
«Lottissement la Chauveterie»
- Le 22 mai 2000 : Emma MERCIER  
«Lottissement Les Justices II»

### Mariages

- Le 6 mai 2000 : Philippe STOREZ  
et Nadine DENEPPOUX  
«Gersac»

### Décès

- Le 11 mai 2000 : Alain DEXANT  
«La Foy»
- Le 13 mai 2000 : Odette LAPERONIE  
Veuve MIGNON  
«Le Morinaud»

### Sur votre agenda...

#### • JUIN 2000

- 10/11/12 : Frairie de la Pentecôte  
Comité des Fêtes  
11 : Randonnée pédestre  
16 : Assemblée Générale du foot  
17 : Fête de l'école maternelle  
18 : Fête de la randonnée  
18 : Profession de foi  
24 : Fête de la GRS  
25 : Randonnée pédestre  
30 : 2<sup>ème</sup> anniversaire au cercle des aînés  
30 : Spectacle d'été MJC

#### • JUILLET 2000

- 1 : Spectacle d'été MJC  
8 : Don du sang à Blanzac

### OBJETS TROUVÉS :

L'été dernier, une personne de Mouthiers a trouvé, au rond-point près du Super U de Châteauneuf, un appareil photo. Est-ce que cette personne peut reprendre contact avec le presbytère de Châteauneuf - Tél. : 05 45 66 22 26 où elle avait signalé sa trouvaille, car la propriétaire s'est fait connaître. Merci d'avance.

### ~ MÉDECINS DE GARDE ~

#### JUIN

1 <sup>er</sup>	<b>Dr GIRAUD</b>	Vœuil	05 45 67 86 82
4	<b>Dr CAVARD</b>	La Couronne	05 45 67 24 23
11	<b>Dr FORGEAUD</b>	Nersac	05 45 90 60 77
12	<b>Dr BRANGER</b>	La Couronne	05 45 67 19 39
18	<b>Dr VALLAT</b>	La Couronne	05 45 67 44 40
25	<b>Dr COMTE</b>	Mouthiers	05 45 67 82 37

Week-end classique : garde de 12h le samedi à 7h le lundi matin.  
Jour férié de semaine : garde de 18h la veille au lendemain 7h.  
Deux jours de suite : le changement de garde s'effectue à minuit.



Les aînés font dans la dentelle.



La salle polyvalente était noire de monde, pour le spectacle des Bambaras.



Une brochette de chasseurs et un sanglier à la broche...

(Photos Alain PORTE)

Le prochain  
bulletin

Il paraîtra début juillet. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 20 juin.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.